

PRAYERS

Mr. Dupras for Mr. Jamieson, a Member of the Queen's Privy Council, laid upon the Table,—Copies of the Canadian delegation assessment of the seventh session of the United Nations Conference on Law of the Sea, held at Geneva, March 28—May 19, 1978. (English and French).—Sessional Paper No. 303-6/2.

Mr. Rodriguez, seconded by Mr. Benjamin, by leave of the House, introduced Bill C-458, An Act to amend the Canada Labour Code (safety of employees), which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Mr. Chrétien, a Member of the Queen's Privy Council, laid upon the Table,—Notice of a Ways and Means Motion to amend the Income Tax Act and the Excise Tax Act. (English and French).—Sessional Paper No. 303-1/308C.

Pursuant to Standing Order 60(2), at the request of Mr. Chrétien, an Order of the Day was designated for the consideration of a Ways and Means Motion to amend the Income Tax Act and the Excise Tax Act (Sessional Paper No. 303-1/308C), laid upon the Table, earlier this day.

The House resumed debate on the motion of Mr. Chrétien, seconded by Mr. MacEachen,—That Bill C-56, An Act to amend the statute law relating to income tax and to authorize payments related to provincial sales tax reductions, be now read a second time and referred to a Committee of the Whole.

And on the motion of Mr. Broadbent, seconded by Mr. Knowles (Winnipeg North Centre), in amendment thereto,—That all the words after the word "That" be deleted and the following substituted therefor:

"Bill C-56, An Act to amend the statute law relating to income tax and to authorize payments related to provincial sales tax reductions, be not now read a second time but that it be read a second time this day one month hence."

And debate continuing;

[At 5.00 o'clock p.m., Private Members' Business was called pursuant to Standing Order 15(4)]

[Notices of Motions (Papers)]

By unanimous consent, all items preceding No. 3, were allowed to stand.

The House resumed debate on the motion of Mr. Herbert, seconded by Mr. Parent,—That an humble Address be presented to His Excellency praying that he will cause to be laid before this House copies of all correspondence, notes, minutes

PRIÈRE

M. Dupras, au nom de M. Jamieson, membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau de la Chambre,—Rapport de l'évaluation de la délégation du Canada concernant la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, tenue à Genève du 28 mars au 19 mai 1978. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 303-6/2).

M. Rodriguez, appuyé par M. Benjamin, dépose, avec la permission de la Chambre, le Bill C-458, Loi modifiant le Code canadien du travail (sécurité du personnel), qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

M. Chrétien, membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau de la Chambre,—Avis de motion des voies et moyens visant à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu et la Loi sur la taxe d'accise. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 303-1/308C).

En conformité des dispositions du paragraphe (2) de l'article 60 du Règlement, à la demande de M. Chrétien, un ordre du jour est désigné pour l'étude d'une motion des voies et moyens visant à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu et la Loi sur la taxe d'accise (document parlementaire 303-1/308C), dont avis a été déposé sur le Bureau de la Chambre plus tôt aujourd'hui.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Chrétien, appuyé par M. MacEachen,—Que le Bill C-56, Loi modifiant le droit fiscal et autorisant des paiements portant sur les réductions de taxes de vente provinciales, soit maintenant lu une deuxième fois et déféré à un Comité plénier.

Et sur l'amendement de M. Broadbent, appuyé par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre),—Que tous les mots suivant le mot «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«le Bill C-56, Loi modifiant le droit fiscal et autorisant des paiements portant sur les réductions de taxes de vente provinciales, ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais qu'il soit lu une deuxième fois dans un mois à compter de ce jour.»

Le débat se poursuit;

(A cinq heures de l'après-midi, appel des affaires émanant des députés, suivant les dispositions du paragraphe (4) de l'article 15 du Règlement)

(Avis de motions (documents))

Du consentement unanime, les articles précédant le numéro 3 sont réservés.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Herbert, appuyé par M. Parent,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de la correspondance, mémoires, procès-verbaux, documents et